

L'allemand dans les écoles d'Ontario

Le Globe écrit sous ce titre:

"Depuis trois quarts de siècle la loi permet d'enseigner le français dans les écoles des centres français et l'allemand dans les écoles des centres allemands d'Ontario. En ces dernières années, l'enseignement du français a été scrupuleusement discuté tandis qu'on n'a jamais discuté l'enseignement de l'allemand. On a dit récemment que le nombre d'élèves qui apprennent l'allemand dans les écoles publiques augmente et si cela continue ceux qui se plaignent à propos de l'enseignement du français devraient se plaindre aussi à propos de l'enseignement de l'allemand. Peut-être gardent-ils le silence parce que leur attention n'a pas été attirée dans ce sens, mais maintenant que le fait a été officiellement annoncé ils ne peuvent plus expliquer leur silence par l'ignorance.

"Il serait manifestement injuste, même si cela était praticable, de prohiber l'enseignement du français dans les écoles publiques tout en permettant l'enseignement de l'allemand. La législature et le ministère de l'Éducation ne peuvent faire de distinction entre les deux langues ou entre ceux qui les parlent. Si l'une est tolérée officiellement, l'autre doit l'être aussi et toute tentative de distinguer entre les deux reviendrait à ajouter l'insulte au mal. Le sujet devrait être et sera sans doute débattu à l'assemblée législative."